



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
DM/CP/ND 183-15
Mandature 2010 – 2015
Assemblée Générale 2010-2015/2015-19

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2015-19.
EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 OCTOBRE 2015**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres de l'assemblée générale se sont réunis le mardi 06 octobre 2015 à 14h00 au siège de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, 135 boulevard de l'Europe à Rouen.

Etaient absents et excusés :

- M. MOREAU Philippe – Secrétaire
- M. LEFEBVRE Bruno – 2^{ème} Secrétaire adjoint
- M. BARDOR Daniel – Trésorier
- M. ALLAINGUILLAUME Yves
- M. BEUZELIN Jean-Claude
- Mme CHICOT Marie-Ange
- M. LEVISTRE Michel

Etaient absents et non excusés :

- Mme BAUCHANT Delphine
- Mme FABEL Sonia
- M. FAUVEL Joël
- M. NURDIN François
- Mme VATELIER Marie Pierre
- M. WAGEMANS Arnaud

Etaient présents :

- M. MOULARD Dominique - Président
- M. MOLLIEN Eric – 1^{er} Vice Président
- M. DORE Christophe – 2^{ème} Vice Président
- M. HUBERT Michel - 3^{ème} Vice Président
- M. PARRET Pascal – 1^{er} Secrétaire adjoint
- Mme CANTEREL Sylvie – 3^{ème} Secrétaire adjointe
- M. LOUVET Jean-Pierre – 4^{ème} Secrétaire adjoint
- M. MORAIS Carlos – 5^{ème} Secrétaire adjoint
- M. LARCHEVEQUE Alain – Trésorier Adjoint

- M. AUTIN Hervé
- Mme AUZOU Florence
- M. CAVELIER Daniel
- M. COURSAULT Laurent
- M. DARTOIS Guillaume
- M. DECHAMPS René
- M. DECOUDRE Joël
- M. FRANCE Eric
- M. FOULOGNE Didier
- M. GUILLON Thierry
- M. LEMONNIER Michel
- M. LESAGE Pascal
- Mme TONIN Carmen

Etaient invités et présents :

- Mme SEGLIA, Direccte HN
- Mme SUTRA, DRFIP 76

Messieurs LAINÉY, Président de la CMA 27 et GUY, Secrétaire Général de la CMA27, étaient invités et excusés.

Assemblée Générale n°19

Ordre du jour.

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

Préliminaire : Approbation du procès-verbal en date du 30/06/2015

I – COMMUNICATION FINANCIERE – POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n° 1 : Vote des budgets et des plans de financements prévisionnels des nouvelles actions conventionnées et/ou en cours de conventionnement adoptés par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- Tableau récapitulatif des actions conventionnées ou en cours de conventionnement (document n°1)

Interventions en séance :

- M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier

Point n° 2 : Vote de l'arrêté du budget rectifié 2015 n° 2 de la CMA 76 et des trois CFA adopté par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- Note de présentation du budget rectifié n°2 2015 – Dossier de synthèse (document n°2)

Interventions en séance :

- M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier

Point n°3 : Vote de la modification des tarifs des prestations 2015 de la CMA76 adoptée par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- Tarifs actuellement en vigueur (document n°3)
- Circulaire relative aux prestations de service d'assistance des CFE (document n°4)
- Tarifs formalités actualisés à compter du 11/09/15 (document n°5)

Interventions en séance :

- M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier

Point n° 4 : Vote du plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 adopté par le bureau en date du 25/08/15 et soumis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 (document n°6)

Interventions en séance :

- M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier

Point n° 5 : Projet CFA de Rouen : Vote sur le financement du matériel complémentaire, actualisation du mandat donné au Président et autorisation de procéder à la recherche de tout financement externe permettant de compléter le financement du projet (notamment

dans le cadre des crédits politique de la ville) adopté par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Documents de travail transmis préalablement :

- *Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 (document n°6)*
- *Echéancier et bilan d'opération prévisionnels actualisés (document n°7)*

Intervention en séance :

- *M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier*

II- REGIONALISATION DU RESEAU DES CMA

Point n°6 : Régionalisation du réseau des CMA de Normandie.

- **Vote du choix du modèle CMAR ou CRMA pour l'établissement régional normand**
- **Vote du choix du siège pour l'établissement régional normand**
- **Vœu relatif aux conditions budgétaires de la régionalisation et au nombre d'Elus représentant les départements en Bureau régional**
- **Choix du candidat de la CMA76 à la Présidence régionale**

Document de travail transmis préalablement :

- *Extrait de résolutions du Bureau du 24 juin 2015 relatif à la régionalisation (document n°8.1)*
- *Extrait de résolutions du Bureau du 25 août 2015 relatif à la régionalisation (document n°8.2)*
- *Document proposé par l'APCMA présentant les différences entre une CMAR et une CRMA (document n°9)*
- *Projet de délibération relatif au choix de l'établissement régional (document n°10)*
- *Projet de délibération relatif au choix du siège de l'établissement régional (document n°11)*

III -FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA CMA

Point n°7 : Vote de la nomination d'un ou deux suppléants représentant la CMA76 à la commission d'Accessibilité (SCDA) pour la Direction Départementale des territoires et des mers de Seine-Maritime suite à la proposition du bureau en date du 25/08/2015. Pour rappel, M. LARCHEVEQUE est le titulaire de cette commission. Modification et insertion de la dite commission dans le document Résolution A/2010/16

Document de travail transmis préalablement :

- *Tableau des représentations extérieures (document n°12)*

Intervention en séance :

- *Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale*

Point n°8 : Situation du CFA de Rouen

Intervention en séance :

- *Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale*

Point n°9 : Positionnement de la CMA au Havre

Intervention en séance :

- *Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale*

Le Président MOULARD ouvre la séance à 14h10.

Préliminaire : Approbation du procès-verbal en date du 30/06/15

N'ayant ni remarque, ni question, M. le Président MOULARD procède au vote.

VOTE :

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI S'EST TENUE LE 30 JUIN 2015 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

I – COMMUNICATION FINANCIERE – POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n° 1 : Vote des budgets et des plans de financements prévisionnels des nouvelles actions conventionnées et/ou en cours de conventionnement adoptés par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- *Tableau récapitulatif des actions conventionnées ou en cours de conventionnement (document n°1)*

Interventions en séance :

- *M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier*

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 129 :

VOTE :

LE VOTE DES BUDGET ET DES PLANS DE FINANCEMENTS PREVISIONNELS DES NOUVELLES ACTIONS CONVENTIONNEES ET/OU EN COURS DE CONVENTIONNEMENT ADOPTES PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/08/15 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 01/09/15 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LES ACTIONS PRESENTEES SONT LES SUIVANTES :

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « IEJ/NEET » DE LE DIRECCTE HN

- **PROJET 1 : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE A DESTINATION DU PUBLIC JEUNE NEET**
- **PROJET 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES JEUNES NEET ISSU DES CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME**
- **PROJET 3 : CONSOLIDATION ET RENFORCEMENT DU PARCOURS NEET AU CFA DE DIEPPE.**

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « CULTURE ET APPRENTISSAGE » DU CRHN ET DE LA DRAC

- **PROJET 1 : AUTOUR DES PERCUSSIONS**

- *PROJET 2 : ET SI J'ETAIS*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS » DU CRHN

- *PROJET : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS POUR LE CFA DE DIEPPE*
- *PROJET : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS POUR LE CFA DE ROUEN*
- *PROJET : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS POUR LE CFA DU HAVRE*

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS DEPOSEE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « SE QUALIFIER AU METIER DE BOUCHER : CAP BOUCHER » DU CRHN

- *PROJET : CAP BOUCHER RESERVE AUX DEMANDEURS D'EMPLOIS DE PLUS DE 26 ANS ET AUX PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNEL*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF AUX DEMARCHES D'APPUI AUX MUTATIONS ECONOMIQUES DE LA DIRECCTE HN

- *PROJET 1 : WEB 2.0*
- *PROJET 2 : TRANSMISSION*

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LA CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC L'AGEFIPH

- *PROJET : DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE DEVELOPPEMENT DU NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE POUR DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DANS LA CADRE D'UNE CONVENTION AVEC LA DIRECCTE HN RELATIVE A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

- *PROJET 1 : LES SAVEURS DE L'APPRENTISSAGE*
- *PROJET 2 : CAD*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « USAGES NUMERIQUES » DU CRHN – FONDS FEDER

- *PROJET 1 : WEB 2.0*
- *PROJET 2 : DYNAMIQUE DU PROGRES DE L'EQUIPE DU CFA VERS UN APPRENTISSAGE INDIVIDUALISE VIA LE DEPLOIEMENT DE LA PEDAGOGIE NUMERIQUE*

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ANTICIPER LES MUTATIONS ET SECURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS » DIRECCTE – FONDS FSE

- *PROJET : MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES DANS L'ARTISANAT*

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « PROMOUVOIR ET FAVORISER L'EGALITE ET LA MIXITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN HAUTE-NORMANDIE » DIRECCTE – FONDS FSE

- *PROJET : PROMOTION DE LA MIXITE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR ARTISANAL*

CAS SPECIFIQUE DU CENTRE D'AIDE A LA DECISION.

PROJET D'ACCUEIL D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL DES JEUNES ET DES ENTREPRISES DANS LE BUT DE FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR ARTISANAL.

LES BUDGETS PREVISIONNELS ET LES PLANS DE FINANCEMENT DES ACTIONS PRESENTEES CI-DESSUS SONT ADOPTES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE (DOCUMENT N°1).

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

22 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Point n° 2 : Vote de l'arrêté du budget rectificatif 2015 n° 2 de la CMA 76 et des trois CFA adopté par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- *Note de présentation du budget rectificatif n°2 2015 – Dossier de synthèse (document n°2)*

Interventions en séance :

- *M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier*

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 130 :

VOTE :

L'ARRETE DU BUDGET RECTIFIE 2015 N° 2 DE LA CMA76 ET DES TROIS CFA (DOCUMENT N°2) ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/08/15 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 01/09/15 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

22 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Point n°3 : Vote de la modification des tarifs des prestations 2015 de la CMA76 adoptée par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- Tarifs actuellement en vigueur (document n°3)
- Circulaire relative aux prestations de service d'assistance des CFE (document n°4)
- Tarifs formalités actualisés à compter du 11/09/15 (document n°5)

Interventions en séance :

- M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 131 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE MODIFICATION DES TARIFS DES PRESTATIONS 2015 DE LA CMA76 (DOCUMENT N°5) ADOPTÉE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/08/15 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 01/09/15 EST APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LE VOTE SE DÉCLINE COMME SUIT :

22 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Point n° 4 : Vote du plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 adopté par le bureau en date du 25/08/15 et soumis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Document de travail transmis préalablement :

- Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 (document n°6)

Interventions en séance :

- M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 132 :

VOTE :

LE PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT DES CFA 2015-2019 (DOCUMENT N°6) ADOPTÉ PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/08/15 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 01/09/15 EST APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LE VOTE SE DÉCLINE COMME SUIT :

22 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Point n° 5 : Projet CFA de Rouen : Vote sur le financement du matériel complémentaire, actualisation du mandat donné au Président et autorisation de procéder à la recherche de tout financement externe permettant de compléter le financement du projet (notamment

dans le cadre des crédits politique de la ville) adopté par le bureau en date du 25/08/2015 et soumis à la commission des finances convoquée à cet effet le 01/09/2015.

Documents de travail transmis préalablement :

- *Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 (document n°6)*
- *Echéancier et bilan d'opération prévisionnels actualisés (document n°7)*

Intervention en séance :

- *M. MARAIS, Directeur du Service Comptable et Financier*

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 133 :

VOTE :

LES PROPOSITIONS, ADOPTEES PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/08/15 :

- **ACTUALISATION DU MANDAT DONNE AU PRESIDENT PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24/11/2014 AVEC UN PLAFOND PORTE A 11 000 000 €,**
- **AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE PROCEDER A LA RECHERCHE DE TOUT FINANCEMENT EXTERNE PERMETTANT DE COMPLETER LE FINANCEMENT DU PROJET ET DE DEPOSER DES DOSSIERS DE FINANCEMENT EN CE SENS (NOTAMMENT DANS LE CADRE DES CREDITS POLITIQUE DE LA VILLE)**
- **AUTORISATION D'ENGAGER LES DEMANDES DE FINANCEMENT ET LA PART D'AUTOFINANCEMENT LIEES AU MATERIEL COMPLEMENTAIRE,**

SONT APPROUVEES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIVIT :

22 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

II- REGIONALISATION DU RESEAU DES CMA

Point n°6 : Régionalisation du réseau des CMA de Normandie.

- **Vote du choix du modèle CMAR ou CRMA pour l'établissement régional normand**
- **Vote du choix du siège pour l'établissement régional normand**
- **Vœu relatif aux conditions budgétaires de la régionalisation et au nombre d'Elus représentant les départements en Bureau régional**
- **Choix du candidat de la CMA76 à la Présidence régionale**

Document de travail transmis préalablement :

- *Extrait de résolutions du Bureau du 24 juin 2015 relatif à la régionalisation (document n°8.1)*
- *Extrait de résolutions du Bureau du 25 août 2015 relatif à la régionalisation (document n°8.2)*
- *Document proposé par l'APCMA présentant les différences entre une CMAR et une CRMA (document n°9)*
- *Projet de délibération relatif au choix de l'établissement régional (document n°10)*
- *Projet de délibération relatif au choix du siège de l'établissement régional (document n°11)*

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 134 (Cette résolution ne fait pas l'objet d'un vote à bulletins secrets, aucun élu n'en ayant exprimé le souhait en séance)

**DELIBERATION RELATIVE AU CHOIX DE GOUVERNANCE REGIONALE DE
L'ETABLISSEMENT REGIONAL POUR LE RESEAU DES CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE NORMANDIE**

Les Membres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime réunis en Assemblée Générale à Rouen le 06 octobre 2015 à 14 heures.

APRES AVOIR constaté que 22 membres sont présents sur 35 en exercice et que le quorum est atteint,

VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « Loi NoTRE »,

VU le Code de l'Artisanat et notamment son article 5-2-1,

VU les décisions de l'assemblée générale de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des 2 et 3 décembre 2014,

VU les délibérations prises par l'Assemblée Générale de l'APCMA des 2 et 3 décembre 2014, portant proposition de modification de l'organisation du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat,

VU Les schémas possibles d'organisation régionale des Chambres de Métiers et de l'Artisanat : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) ou Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région (CMAR),

VU **Les échanges et les débats** sur ces schémas d'organisation,

VU **le résultat du vote**
22 votes pour CRMA -
0 votes pour CMAR
0 votes BLANCS
0 votes NULS,
0 ABSTENTIONS

Considérant l'importance politique et les impacts organisationnels que revêt ce choix pour l'avenir du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Considérant que le schéma CRMA est le mieux adapté à l'action du réseau dans la région Normandie,

DEMANDENT que soit mis en place un **établissement régional de Normandie** sous la forme d'une **Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA)**, à compter de la mise en œuvre des textes réglementaires le permettant.

La présente délibération sera transmise au Préfet de Région de Haute-Normandie et Basse Normandie, à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Basse-Normandie.

Résolution 2010-2015 /2015-19 B.135 :

**CREATION D'UN ETABLISSEMENT REGIONAL (CRMA) POUR LE RESEAU DES CHAMBRES DE
METIERS ET DE L'ARTISANAT DE NORMANDIE**

**DELIBERATION RELATIVE A L'IMPLANTATION DU SIEGE DE
CET ETABLISSEMENT D'ECHELON REGIONAL DE NORMANDIE**

Les Membres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine Maritime réunis en Assemblée Générale à Rouen le 06 octobre 2015 à 14 heures.

APRES AVOIR constaté que 22 membres sont présents sur 35 en exercice et que le quorum est atteint,

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « Loi NoTRE »,
VU la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,
VU le Code de l'Artisanat et notamment son article 5-2-1,
VU les décisions de l'assemblée générale de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des 2 et 3 décembre 2014,
VU Les échanges et les débats sur cette implantation

DEMANDENT que le siège de l'établissement régional de Normandie pour le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat soit fixé, à compter de la création de cet établissement régional de Normandie, dans la ville ou sera implanté à titre définitif le siège du Conseil Régional de Normandie.

DEMANDENT qu'à compter de la création de l'établissement régional et en l'absence de décision fixant le lieu d'implantation définitif du siège du Conseil Régional de Normandie, le siège de l'établissement régional de Normandie pour le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat soit fixé à titre provisoire à l'actuelle adresse de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute Normandie, situé Rue du 74eme Régiment Infanterie, 76000 Rouen.

Par : 0 votes CONTRE
22 votes POUR
0 votes BLANCS
0 votes NULS
0 ABSTENTIONS

La présente délibération sera transmise au Préfet de Région de Haute-Normandie et Basse Normandie, à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région de Basse-Normandie.

Résolution 2010-2015 /2015-19 B.136 :

**VOTE RELATIF AUX CONDITIONS BUDGETAIRES DE LA REGIONALISATION ET AU NOMBRE
D'ELUS REPRESENTANTS LES DEPARTEMENTS EN BUREAU REGIONAL**

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DEMANDENT QUE LA CONSTRUCTION REGIONALE SE FASSE A RESSOURCES FISCALES EQUIVALENTES POUR LA CMA76. A PEINE SORTIE D'UN DIFFICILE PLAN DE REDRESSEMENT ET DEVANT PORTER DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS POUR SES OUTILS DE FORMATION, LA CMA76 NE POURRA ACCEPTER UNE REGIONALISATION AVEC UN IMPACT FINANCIER AUSSI NEGATIF QUE PENDANT LA MANDATURE 2010-2015.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENARALE SOUHAITENT, SOUS RESERVE DES TEXTES REGLEMENTAIRES, QUE LE NOMBRE D'ELUS AU BUREAU DE L'ETABLISSEMENT REGIONAL SOIT AU MOINS EGAL A 4 PAR DEPARTEMENT.

LE VOTE EST VALIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :
22 VOIX « POUR »
0 VOIX « CONTRE »
0 VOIX « BLANC »
0 VOIX « ABSTENTION »

Résolution 2010-2015 / 2015-19 B.137 :

VOTE REALISE CONFORMEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR, A BULLETINS SECRETS, RELATIF AU CHOIX DU CANDIDAT DE LA CMA76 A LA PRESIDENCE REGIONALE :

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE METIERS ET L'ARTISANAT DE SEINE-MARITIME :

- PRENNENT ACTE DE LA CANDIDATURE DU PRESIDENT MOULARD COMME CANDIDAT DE LA CMA76 A LA PRESIDENCE DU FUTUR ETABLISSEMENT REGIONAL,
- PRENNENT ACTE DE L'ABSENCE D'AUTRES CANDIDATS (AUCUNE DECLARATION DE CANDIDATURE NI EN BUREAU, NI EN SEANCE)

ET, A L'OCCASION D'UN VOTE REALISE A BULLETINS SECRETS, LA DESIGNATION DE M. MOULARD COMME CANDIDAT A LA PRESIDENCE REGIONALE, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :
22 VOIX « POUR »
0 VOIX « CONTRE »
0 VOIX « BLANC »
0 VOIX « ABSTENTION »

III –FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA CMA

Point n°7 : Vote de la nomination d'un ou deux suppléants représentant la CMA76 à la commission d'Accessibilité (SCDA) pour la Direction Départementale des territoires et des mers de Seine-Maritime suite à la proposition du bureau en date du 25/08/2015. Pour rappel, M. LARCHEVEQUE est le titulaire de cette commission. Modification et insertion de la dite commission dans le document Résolution A/2010/16

Document de travail transmis préalablement :

- Tableau des représentations extérieures (document n°12)

Intervention en séance :

- Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale

Résolution 2010-2015/ 2015-19/ AG 138 :

LA NOMINATION DE DEUX SUPPLEANTS M. LOUVET ET M.MORAIS REPRESENTANTS LA CMA76 A LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE (SCDA) DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DES MERS DE SEINE-MARITIME EN SUPPLEANCE DE M. LARCHEVEQUE MEMBRE TITULAIRE DE CETTE COMMISSION, ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 25/08/15 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIT :

22 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Point n°8 : Situation du CFA de Rouen

Intervention en séance :

- Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale

Point n°9 : Positionnement de la CMA au Havre

Intervention en séance :

- Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale

N'ayant pas d'autres questions ou remarques le Président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h30.



Dominique MOULARD,
Président de la CMA 76